

Avant la  
mobilité

- Remplir le formulaire en ligne, créer ses identifiants et enregistrer ses données personnelles/ **Date limite : 25 avril 2022 (1er appel)- 28 octobre 2022 (2nd appel)**
- Début fin avril : commencer à remplir les étapes "Avant la mobilité"/ **Date limite : départs au 1er semestre : 8 juillet 2022 - départs au second semestre : 5 décembre 2022**

Pendant la  
mobilité

- Déposer les documents des étapes "Immédiatement à l'arrivée", cela déclenche le versement des aides financières
- Mettre à jour le Learning Agreement à chaque fois que nécessaire/ **Date limite : voir avec l'université d'accueil s'il y a une date limite pour changer votre inscription aux cours**

Après la  
mobilité

- Déposer tous les documents jusqu'au "Transcript of records", cela déclenche le versement du solde des aides financières et la reconnaissance des crédits validés
- Déposer le relevé de notes de Tours pour clore le dossier définitivement/ **Date limite : 1er septembre 2023**